



TROPHÉE DES BAHUTS 2018

26ème EDITION

Du vendredi 25 au lundi 28 mai 2018

Port du CROUESTY (56)

10 octobre 2017

A nous retourner signé avec votre dossier d'inscription.

Le Trophée des Bahuts est un rassemblement de voiliers de croisière, ouvert aux élèves des collèges de Seine-Saint-Denis.

Sur chaque voilier, un équipage de 8 personnes : 6 élèves, un professeur ou un accompagnateur et un skipper diplômé.

Tout au long de ce rassemblement, les équipages, quel que soit leur niveau sportif, défendent les couleurs de leur ville et de leur établissement. Un thème est associé à la manifestation et fait l'objet, de retour sur terre, de jeux et d'épreuves comptant pour moitié dans le classement final.

OBJECTIFS DE CETTE MANIFESTATION :

- Faire découvrir le monde de la mer et de la voile à de jeunes citoyens.
- Créer une dynamique à l'intérieur des établissements tout au long de l'année scolaire autour d'un rallye nautique.
- Développer la notion d'équipe, de solidarité et créer une cohésion au sein d'un groupe.
- Faire participer des néophytes aussi bien que des plus expérimentés.

MOYENS MIS EN PLACE

Initiation en Région Parisienne.

A partir du mois de mars, les équipages constitués participent à 3 séances d'initiation à la voile de 2h sur des catamarans le mercredi (ou au choix sur d'autres après-midis dans la semaine), encadrés par des moniteurs diplômés, sur la base nautique de l'UCPA à Vaires-sur-Marne (77) près de Chelles.

Navigation Trophée des Bahuts en Bretagne.

Encadrés par un skipper (chef de bord), les élèves naviguent pendant 2 jours dans la baie de Quiberon ou le Golfe du Morbihan.

Ils participent tous à la bonne marche du voilier : les jeunes tiennent la barre, virent de bord, hissent les voiles, le spi, tracent leur route etc. ... mais aussi **préparent les repas et dorment** à bord du bateau. Ce sont eux qui assurent également le rangement et le nettoyage du bateau.

Les parcours côtiers de régates et les épreuves de rallye sont définis en fonction des conditions météorologiques.

Le thème choisi sert de fil rouge pour la partie rallye du Trophée des Bahuts.

Des points sont attribués à chaque équipage suivant leur classement sur l'eau et à terre.

Le collège vainqueur de l'édition remporte le « Bouclier du Trophée des Bahuts », remis en jeu chaque année. Il est actuellement détenu par le collège **Georges Braque de Neuilly-sur-Marne**.

ORGANISATION :

L'organisation est totalement prise en charge par PromoVoile 93, qui assure l'encadrement :

À TERRE :

- Location des cars pour le transport en Bretagne.
- Mise à disposition d'un chapiteau
- Prise en charge du dîner et de la soirée festive du dimanche soir en Bretagne et du petit déjeuner du lundi matin avant le retour sur Paris des équipages.
- Réservation des salles de réunions.
- Soutien logistique, VHF, informatique.

SUR L'EAU :

- Prise en charge des séances d'initiation à la voile à Vaires-sur-Marne (**hors trajet**).
- Mise à disposition des voiliers pour les collèges (**l'hébergement des équipages s'effectue sur les bateaux**).
- Mise à disposition des skippers diplômés



- Mise à disposition des bateaux d'accompagnement et des zodiacs pour la sécurité.
- Réservation des emplacements portuaires.
- Sécurité générale du plan d'eau.
- Déclarations administratives aux Affaires Maritimes et aux organismes de secours.
- Assurance de la manifestation et des concurrents auprès de notre compagnie, la MAIF.

COMMUNICATION :

PromoVoile 93 se charge de faire connaître le plus largement possible cette manifestation sportive à travers les médias et son site Internet et sa page Facebook.

Selon la loi informatique et de liberté, la publication d'images des personnes participantes est autorisée. Nous vous demanderons de consulter vos élèves à ce sujet et de **nous transmettre une autorisation pour votre équipage**. *La diffusion ne s'effectuera pas si la demande en est faite par écrit.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Présence d'un **projet éducatif** à destination des élèves participants au Trophée des Bahuts. Celui-ci devra être transmis à PromoVoile 93 avec le dossier d'engagement.
- Tous les élèves participants doivent posséder, avant les séances d'initiation, **un brevet de natation sur 50 m (« Test du Savoir Nager » ou Test anti-panique) et un certificat médical** autorisant la pratique de la voile. **Ces documents, conservés par l'accompagnateur, devront être à bord des bateaux ainsi que le fichier médical de chaque élève.**
- Tous les élèves participants doivent avoir **moins de 18 ans** au moment de la manifestation.
- Le port de la brassière (gilet de sauvetage) sur les bateaux est **OBLIGATOIRE** quelles que soient les conditions météorologiques pour les élèves ainsi que pour leur professeur sous peine de débarquement.
- Les boissons alcoolisées sont interdites sur les bateaux.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Attention la sélection des candidatures (dossiers complets) se fera par ordre d'arrivée (date de réception faisant foi).

Le nombre de bateaux disponibles est volontairement limité pour un meilleur accueil de la flotte dans les ports. Les inscriptions seront enregistrées selon le calendrier suivant :

- 10/10/17 : Ouverture des inscriptions des établissements.
- 23/12/17 : Clôture des inscriptions.
- 08/01/18 : Confirmation des inscriptions par PromoVoile93.

**** LES INSCRIPTIONS** : elles sont limitées à **deux bateaux par établissement (néanmoins une option pour un 3^{ème} ou un 4^{ème} bateau est envisageable sous réserve de places disponibles et fera l'objet d'une autorisation spéciale** accordée par le Comité d'Organisation de PromoVoile 93).

Faites-nous part de votre souhait **le plus tôt possible**. Toute confirmation définitive pour un 3^{ème} ou 4^{ème} bateau vous sera communiquée lors de la réunion « accompagnateurs » au mois de janvier.

Compte tenu du nombre important de demandes d'inscription, il est impératif de contacter les bureaux de PromoVoile93 par téléphone ou par mail dès le téléchargement de votre dossier de d'inscription et cela avant la date de clôture des inscriptions. N'hésitez pas à nous joindre pour toute question complémentaire.

***** LE CHOIX DES SKIPPERS :**

La possibilité d'indiquer sur le dossier d'inscription le ou les nom(s) de skippers avec qui vous aimeriez naviguer (bonne collaboration au cours d'éditions antérieures, nécessité d'avoir un skipper féminin pour un équipage féminin...) **n'est en aucun cas contractuel.** **Leur attribution sur les bateaux dépendra, d'une part, de leur disponibilité et d'autre part de la logistique interne de PromoVoile93.**

APRÈS L'INSCRIPTION :

Les établissements inscrits seront conviés à un rendez-vous d'information auquel **la présence de l'accompagnateur est obligatoire. Le chef d'établissement y est également convié.** La date de cette réunion **est fixée au 16 janvier 2018**, le lieu et l'horaire vous seront confirmés deux semaines avant le rendez-vous.



La liste nominative de votre équipage complète vous sera demandée **dès la 1^{ère} séance d'Initiations à Vaires-sur-Marne** et le comité d'organisation peut être amené à vous demander un certain nombre d'autres documents selon le thème ou l'organisation de cette édition.

Les établissements qui le souhaitent pourront recevoir la visite des membres de l'association pour une présentation complète de l'association et de l'événement.

FRAIS DE PARTICIPATION PAR BATEAU :

Dans le cadre de sa convention de **Grand Partenaire du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**, PromoVoile93 prend en charge l'ensemble des frais d'organisation.

Pour l'ensemble de la prestation du Trophée des Bahuts et les Initiations à Vaires-sur-Marne :

**Une participation forfaitaire de 500 € par bateau
(comprenant 6 élèves + 1 accompagnateur).
est demandée aux établissements participants.**

Cette participation ne comprend pas :

- ✓ Le transport (et son organisation) pour les initiations à Vaires-sur-Marne.
- ✓ Les frais d'avitaillement pour le séjour sur place (repas pris sur le bateau).

✓ *L'EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE ADEQUAT POUR LES EQUIPAGES :*

Chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement adéquat pour la navigation, **à savoir vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches**, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. Le cas échéant, **PromoVoile93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation**. En ce sens, un bon de commande pour des vêtements (*non obligatoire mais fortement recommandé*) à tarif préférentiel, vous est proposé avec le bulletin de préinscription. Cet équipement, à la charge de l'établissement, pourra être réutilisé par d'autres élèves les années suivantes.

RÈGLEMENT ET CAUTION :

> Un **chèque de réservation** correspondant à la moitié du montant total (**soit 250 € par bateau**) ainsi qu'un « **chèque de caution / ou d'un bon de commande de 75 €** » par bateau doivent nous parvenir en même temps que le dossier d'inscription ci-joint. **Les chèques, à établir à l'ordre de PromoVoile 93 ne seront pas encaissés** (sauf en cas d'annulation pour le chèque de réservation) et vous seront restitués courant juin après le règlement de la facture (que vous recevrez en mars) et après vérification de l'état des bateaux par les loueurs (propreté, inventaire complet et absence de dégradations).

> Le règlement de cette facture, doit nous **parvenir impérativement avant le début de la manifestation, soit au plus tard, le 24 mai 2018**.

Clauses d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

- Plus d'un mois avant le départ, le chèque de réservation sera encaissé par PromoVoile 93.
- Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date : Etablissement :

Nom du responsable :

Signature :

**Pour plus de renseignements, contactez Francine Lecerf
PROMOVOILE 93**

1, rue des Aérostiers – 93160 Noisy-Le-Grand

par téléphone au 06 30 60 91 84

par mail à communication@promovoile93.com - www.promovoile93.com

TROPHEE DES BAHUTS 2018

Du 25 au 28 mai 2018
– DOSSIER D'INSCRIPTION –

10 octobre 2017



**Merci de nous contacter impérativement par téléphone ou par mail
dès le téléchargement de ce dossier**

** Champs à remplir obligatoirement*

*** Sous réserve de places disponibles*

**** Option facultative
sur un skipper*

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE:

*NOM :

*Adresse :

*Ville :

*Code postal :

*Téléphone :

*E-mail :

Site Internet de l'établissement
ou de l'association sportive :



Page FB :

Correspondants responsables pendant la manifestation du TROPHEE des BAHUTS

1^{er} Bateau :

2^{ème} Bateau :

** option 3^{ème} / 4^{ème} Bateau

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Nom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Prénom :

*Tél. Port. :

*Tél. Port. :

*Tél. Por. :

*Tél. Por. :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Fixe :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

*E-mail :

Equipages

*Nombre de bateaux réservés : – 1 bateau – 2 bateaux –** option 3^{ème} ou 4^{ème} bateau
(500 € par bateau)

Indiquez la composition des équipages : F (féminin) M (masculin) Mx (Mixte)
(si vous la connaissez déjà)

*Type d'enseignement : Classe de : *Moyenne d'âge :

***** Option sur un/plusieurs skipper(s) :**

Ce document d'**inscription** pour la participation au **TROPHEE des BAHUTS 2018** est à nous retourner avant le **23/12/17** accompagné de **vos projet pédagogique, d'un chèque de réservation correspondant à la moitié du montant total** (chèque qui ne sera pas encaissé sauf en cas d'annulation) ainsi qu'un « **chèque de caution de 75 €** » par bateau à établir à l'ordre de **PromoVoile 93**.

PromoVoile 93 vous **confirmera** votre participation à partir du **8 janvier 2018**. **La facture sera à régler impérativement avant la manifestation, soit au plus tard le 24 mai 2018.**

Clauses d'annulation :

Si l'établissement scolaire annule l'inscription :

Plus d'un mois avant le départ, le chèque de réservation sera encaissé par PromoVoile 93.

Moins d'un mois avant le départ, le montant total sera dû.

Date :

NOM :

Signature :

BON DE COMMANDE

✓ L'EQUIPEMENT VESTIMENTAIRE ADEQUAT POUR LES EQUIPAGES :

Chaque équipage (sous la responsabilité de son accompagnateur) est tenu de posséder un équipement adéquat pour la navigation, à savoir **vêtements chauds et imperméables, chaussures étanches**, qui sont absolument nécessaires en cas de conditions météorologiques défavorables. **Le cas échéant, PromoVoile93 se réserve le droit d'annuler les séances de navigation.**

PromoVoile93 propose aux établissements la possibilité d'équiper leurs élèves à des tarifs préférentiels, afin que chacun puisse naviguer dans les meilleures conditions. Ces tenues pourront être réutilisées par d'autres élèves les années suivantes.

Si cette commande vous intéresse, merci de nous remettre le bon ci-dessous avec un chèque de règlement à l'ordre de PromoVoile 93, lors de la réunion « accompagnateurs » ou nous le retourner par mail ou par courrier postal au plus tard le **7 mars 2018** afin de recevoir vos tenues en temps et en heure pour les 1ères initiations à la voile.

Cette démarche n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Vous pouvez bien entendu vous charger personnellement de l'équipement de votre équipage.

PromoVoile 93
1 rue des Aérostiers
93160 Noisy-le-Grand
Tel : 01.57.33.07.35
communication@promovoile93.com
www.promovoile93.com

Nom de l'établissement :

Nom de l'accompagnateur :

Tél. portable :



Descriptif du produit :

Ensemble coupe vent veste et pantalon 100% polyester enduit imperméable

Doublure de la veste : filet polyester

Entièrement étanche (coutures soudées)

Capuche amovible

Poignets de manches réglables

Cordon de serrage à la base

Pantalon avec taille élastiquée

Jambes réglables pressionnées

Emballé dans un sac avec fermeture à glissière.

Couleur : bleu marine

TAILLE VESTE /PANTALON	XS	S	M	L	XL	TOTAL	TARIF PIECE 20 €	MONTANT TTC
NOMBRE							20 €	

PromoVoile 93
1 rue des Aérostiers
93160 Noisy-le-Grand
Tel : 01.57.33.07.35
communication@promovoile93.com
www.promovoile93.com